

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU S.I.V.E.D - NG

Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets du centre ouest Var
Nouvelle Génération

NOMBRE DE MEMBRES			
Constituant l'Assemblée (titulaires et suppléants)	Pouvant prendre part à la délibération	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	29	14	14

DATE DE LA CONVOCATION
05/07/2022

DELIBERATION N°
02/11.07.2022

L'an deux mille vingt-deux
et le 11 juillet à 17h30

Le Comité Syndical du S.I.V.E.D. NG (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération), régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans LA SALLE DE MOTRICITE, ECOLE OCTAVE VIGNE – LA PALUD à MONTFORT SUR ARGENS sous la présidence de Monsieur Eric AUDIBERT, Président.

Étaient présents :

Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S	Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S
C.A.P.V.	M. AUDIBERT	M. SIMONETTI	C.C.C.V.	M. ROUX	M. BERTORELLO
	M. BREMOND	M. TONARELLI		Mme VIORT	
	M. DEBRAY		C.C.P.V.	M. PHILIBERT	
	M. GROS				
	M. GUIOL				
M. GUISIANO					
M. PORZIO					
M. VERAN					

OBJET DE LA DELIBERATION :

**LANCEMENT DU JEU CONCOURS
« COMPOSTONS PLUS POUR JETER MOINS »
ET APPROBATION DE SON REGLEMENT**

Sur le rapport de Monsieur le Président EXPOSANT :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le IV de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 en sa version modifiée par l'article 10 de la loi du 10 novembre 2021 prévoyant que, de la date de promulgation de la loi du 10 novembre 2021 et jusqu'au 31 juillet 2022, les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent,

VU les statuts du SIVED NG,

CONSIDERANT que le SIVED NG souhaite atteindre les objectifs réglementaires, notamment de tri à la source des biodéchets (Loi LTECV 2015 et Directive cadre européenne déchets 2018),

CONSIDERANT que le SIVED NG souhaite atteindre les objectifs de réduction des ordures ménagères résiduelles inscrits dans son Programme Local de Prévention approuvé le 1^{er} juillet 2019 (délibération n°06/01.07.2019),

CONSIDERANT que le SIVED NG participe aux événements locaux (fêtes et foires des communes du territoire) et nationaux (Semaine Tous au Compost, Semaine Européenne de la Réduction des Déchets...), durant toute l'année,

CONSIDERANT le projet de règlement du jeu concours du SIVED NG ci-annexé,

Le Comité Syndical, après avoir

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

PRIS CONNAISSANCE du règlement du jeu concours du SIVED NG,

DÉLIBÉRÉ à l'unanimité,

DECIDE du lancement du jeu concours « Compostons plus pour jeter moins »,

APPROUVE le projet de règlement du jeu concours ci-annexé,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à la présente décision,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Éric AUDIBERT

